

SOURCES DES INDICATEURS RELATIFS AUX PROGRAMMES

Analyse, négociation et mise en œuvre de la politique commerciale :

Moyenne simple des droits NPF appliqués : Correspond à la moyenne simple des taux de droits appliqués par un pays. Plus le taux est bas, plus il est facile pour l'exportateur d'entrer sur le marché considéré.

(Source : CCI).

De plus amples renseignements sur la politique commerciale sont disponibles sur le site Web de l'OMC sous la rubrique « Examens des politiques commerciales ».

Coûts de l'accession à l'OMC :

Cet indicateur combine deux éléments d'information concernant l'état d'avancement du processus d'accession du pays considéré : i) présentation, ou non, au Groupe de travail de l'accession à l'OMC de l'aide-mémoire sur la politique commerciale; et ii) présentation, ou non, du projet de rapport du Groupe de travail de l'accession à l'OMC.

(Source : Accessions en cours).

Il est difficile d'évaluer le coût de l'accession : le maintien d'une mission à Genève et le paiement des contributions sont des charges courantes supportées également pour tous les Membres, à l'exception des PMA qui en sont exonérés en raison de leurs contraintes propre.

Facilitation des échanges :

Le nombre de jours nécessaires pour exporter et importer à destination ou en provenance d'un pays est un indicateur de la facilitation des échanges qui est largement admis.

(Source : Banque mondiale – *Doing Business*).

Infrastructure de réseau :

Le nombre d'abonnés au téléphone fixe et mobile renseigne sur l'accès à une infrastructure de réseau adéquate.

(Source : Base de données statistiques sur les TIC de l'UIT).

La consommation d'électricité mesure la production des centrales électriques et des centrales de cogénération, déduction faite des pertes liées au transport, à la distribution et à la transformation et de la consommation propre des centrales.

(Source : Banque mondiale – Indicateurs du développement dans le monde).

Infrastructure transfrontières :

L'indice de densité des aéroports est le nombre d'aéroports de chaque pays qui a été le point de départ d'au moins un vol régulier en 2007. L'indice le plus bas est 0,1 et l'indice le plus élevé est 28,9.

(Source : Global Enabling Trade Report 2009, Forum économique mondial).

L'indice de connectivité pour le transbordement renseigne sur le type de liaisons de transbordement dont disposent les expéditeurs de chaque pays/économie sur les routes bilatérales. L'indice le plus bas est 60 et l'indice le plus élevé est 135.

(Source : Global Enabling Trade Report 2009, Forum économique mondial).

Autre infrastructure de transport :

Le premier indicateur mesure le pourcentage de routes revêtues (routes recouvertes de macadam (pierres concassées), goudronnées, bitumées, cimentées ou pavées par rapport à la longueur totale du réseau routier d'un pays.

(Source : Banque mondiale – Indicateurs du développement dans le monde).

La qualité du transport ferroviaire et du transport aérien de passagers dans un pays est notée de 1 à 7 (1 = réseau sous-développé, 7 = réseau étendu et efficient au regard des normes internationales).

(Source : Global Enabling Trade Report 2009, Forum économique mondial).

Compétitivité :

En ce qui concerne l'indice de performance commerciale, plus l'écart entre le taux de croissance des exportations d'un pays et le taux de croissance des exportations mondiales est élevé, plus le gain de part de marché au niveau mondial est important. L'indice actuel est basé sur cinq éléments : i) exportations nettes, ii) exportations par habitant, iii) part du marché mondial, iv) diversification des produits, et v) diversification des marchés.

(Source : CCI).

Diversification des exportations :

La diversification des produits est mesurée par le nombre de produits équivalents (sur la base de la Classification des produits) qu'un pays exporte vers le reste du monde. C'est le nombre de produits pour lesquels l'indice de valeur (ou de production) serait le même si le panier d'exportations du pays considéré était uniformément limité à chacun de ces produits.

(Source : *Trade Competitiveness Map* du CCI).

Chaînes de valeur :

Aucun indicateur approprié n'a pu être identifié pour cette priorité.

Intégration régionale :

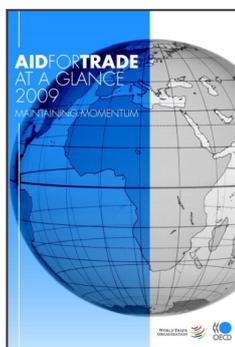
L'intégration régionale est mesurée par le nombre d'accords commerciaux régionaux (ACR) qu'un pays partenaire a notifiés à l'OMC et a mis en application (Base de données de l'OMC sur les ACR, 30 avril 2009). Naturellement, ce pays peut aussi participer à divers accords qui n'ont pas été notifiés à l'OMC, mais la base de données de l'OMC reste la meilleure source d'information disponible. Les données fournies concernant les années 2002, 2005 et 2008.

Coûts d'ajustement :

Il n'est pas facile d'évaluer les coûts d'ajustement et il n'existe aucun indicateur mesurant exactement cette variable complexe.

NOTES

1. Les fiches analytiques ne sauraient servir de base à des travaux de recherche universitaire, ni être considérées comme un outil de diagnostic ou d'évaluation pour la programmation de l'aide pour le commerce.
2. L'Angola, El Salvador, la Namibie, le Samoa et les Seychelles ont communiqué leurs réponses pour le chapitre 2 après la date limite; des fiches analytiques ont quand même été établies pour ces pays, en partie sur la base de leurs réponses.
3. Par souci de cohérence, les pays partenaires qui sont passés dans une catégorie de revenu supérieure depuis 2007 sont indiqués dans leur groupe de revenu antérieur (par exemple, l'Inde et le Nicaragua).



Extrait de :
Aid for Trade at a Glance 2009
Maintaining Momentum

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264069022-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation mondiale du commerce (2010), « Sources des indicateurs relatifs aux programmes », dans *Aid for Trade at a Glance 2009 : Maintaining Momentum*, Organisation mondiale du commerce, Geneva/Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264069107-14-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.